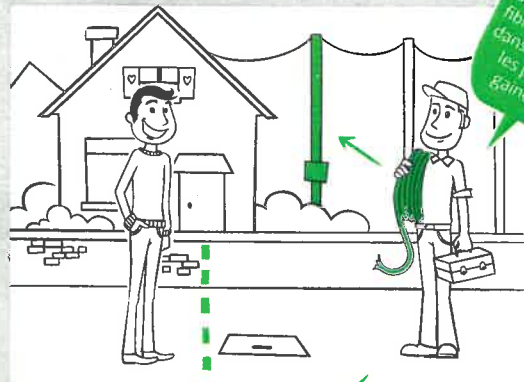


La fibre chez soi ? C'est facile !

La fibre optique est arrivée près de chez moi. Je vérifie mon éligibilité !

Je suis éligible ! Je choisis mon FAI et prends rendez-vous pour le raccordement



Je raccorde votre domicile en passant la fibre optique présente dans la rue en utilisant les poteaux ou les gaines enterrées.

Définissons ensemble l'emplacement idéal pour la prise de raccordement, près de votre télévision ou d'une prise électrique

Je vais passer le câble par les gaines qui se trouvent dans les cloisons ou le coller discrètement le long des plinthes



La fibre a été correctement installée, vous pouvez profiter du Très Haut Débit

Merci !



J'ai des questions !

<p>JE NE VOIS AUCUNE PASTILLE D'ÉLIGIBILITÉ À MON ADRESSE, QUE DOIS-JE FAIRE ?</p> <p>Cela veut dire que votre domicile n'est pas encore éligible à la fibre optique.</p> <p>Renseignez-vous sur les travaux programmés auprès de Berry Numérique pour le Cher et du RIP36 pour l'Indre.</p>	<p>PUIS-JE CONSERVER MA LIGNE TÉLÉPHONIQUE ?</p> <p>Oui le réseau très haut débit en fibre optique est indépendant du réseau téléphonique.</p>	<p>COMMENT CONNAITRE LA LISTE DES OPÉRATEURS À MA DISPOSITION ?</p> <p>Les fournisseurs d'accès internet disponibles vous sont présentés lors du test d'éligibilité ; ainsi si vous êtes éligible, vous n'aurez plus qu'à choisir l'un d'entre eux !</p>
<p>PEUT-ON GARDER SON ANCIEN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?</p> <p>Le numéro de téléphone oui.</p> <p>Concernant l'adresse mail, cela dépend de chaque fournisseur d'accès. Rapprochez-vous directement du votre.</p>	<p>QUE DOIS-JE FAIRE POUR ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE OPTIQUE TRÈS HAUT DÉBIT ?</p> <p>Connectez-vous sur le site www.berryfibreoptique.fr et faites le test en cliquant sur « Tester mon éligibilité »</p> <p>Ensuite, il vous suffit de vous rapprocher des Fournisseurs d'Accès Internet référencés sur le site de Berry Fibre Optique pour obtenir des services.</p>	<p>DE QUEL DÉBIT VAIS-JE BÉNÉFICIER ?</p> <p>VAIS-JE VOIR LA DIFFÉRENCE AVEC MA CONNEXION ADSL ACTUELLE ?</p> <p>Entre 100 et 1000 MB par seconde, cela signifie que le téléchargement légal d'un film en haute-définition vous prendra désormais 6 minutes contre 1h avec votre connexion ADSL actuelle.</p> <p>Donc oui, la différence est visible et considérable.</p>

D'autres questions ?

Contactez-nous au **0 810 57 41 18**

Rendez-vous sur le site : www.berryfibreoptique.fr



Rendez-vous sur le site : www.berryfibreoptique.fr

